



Une action du réseau FNAB

**TERRITOIRESBIO**



# Café CapTer

## jeudi 27 juin 9h30 – 10h30



**FNAB**

Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

**Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires  
Bio, Fnab**

# Raison d'être du poste « Territoires » à la FNAB

- ✓ **Les collectivités se saisissent de plus en plus des questions agricoles et alimentaires;**
- ✓ **Elles disposent de compétences variées et jouent souvent un rôle déterminant dans nombre de projets agricoles et alimentaires sur leur territoire ;**
- ✓ **Pour la FNAB, ce sont des partenaires privilégiés car :**
  - se font la voix de la société civile,
  - disposent d'une légitimité électorale pour la protection des Biens Communs
  - Effet potentiellement structurant des projets + changement d'échelle possible (sous conditions)
- ✓ **Toutefois, ont besoin d'appui pour la mise en œuvre de projets de transition agricole et alimentaire ambitieux et pour engager des actions en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire.**



# Le rôle clé des collectivités

Facilitateur

Partenaire

Donneur d'ordre

Financier

**Stratégie foncière**

Installation de producteurs bio

**Pérennité des fermes bio (aides)**

**Filières de territoire**

**Sur de nombreux champs d'intervention**

Produits bio locaux en RC

**Accessibilité / Aide alimentaire**

Sensibilisation communication

**Gestion de l'eau**

Actions Climat et Biodiv



# Les objectifs de la mission « Territoires »

- Favoriser la montée en compétence des chargé(e)s de mission « Territoires » du réseau de la FNAB
- Faire reconnaître l'expertise du réseau
- Renforcer l'ingénierie des collectivités
- Mettre en place des politiques publiques réellement ambitieuses et structurantes en faveur de l'AB



# Les moyens déployés

- **Animation du réseau des chargé(e)s de mission Territoires**
- **Animation du réseau des Territoires Bio Pilotes**
- **Actions de communication** (newsletter, site [www.territoiresbio.fr](http://www.territoiresbio.fr), réseaux sociaux, relations presse)
- **Publications**
- **Formations**
- Coordination, avec l'EDT, du **programme « Dialogue Territorial et Captages prioritaires »**
- **Des échanges** avec les **partenaires et financeurs** au niveau national



# Les freins observés du côté des collectivités pour le déploiement de politiques publiques ambitieuses en faveur de la bio

- La **crise du marché bio** freinent les velléités en faveur de l'AB
- Un **manque de vision commune** à l'échelle des territoires
- Multiplicité et **complexité des outils de politique publique** (PAT, PCAET, PTGE, SCoT & PLUi, ORE, ZAP, PAEN, ORE, SDAGE, MAEC, commande publique...)
- Difficulté d'organiser le travail "**en mode projet**" au sein des collectivités
- **Des arbitrages** qui ne tiennent pas compte de toutes les « **légitimités** » en jeu
- Des **instances de gouvernance** parfois inadaptées
- Des **moyens RH et financiers** qui ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions des programmes d'actions





Une action du réseau FNAB

**TERRITOIRESBIO**



# Le réseau des Territoires Bio Pilotes de la Fnab



**FNAB**

Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires  
Bio, Fnab



# Qui sont les Territoires Bio Pilotes ?

---

- **30 collectivités** de toute la France engagées pour le développement de l'AB : Com com, métropoles, PNR, syndicats d'eau...
- Qui investissent **tous les champs thématiques** : restau co, gestion foncière, installation, structuration de filières, protection des captages...



**FNAB**

Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique



# La raison d'être du réseau

---

- Des **démonstrateurs territoriaux** pour inspirer les territoires moins avancés
- Un **réseau d'échange** et d'entraide
- Un lieu de **capitalisation** des outils et enseignements
- Un groupe pour **expérimenter et innover** en faveur de la bio



**FNAB**

Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique





# L'animation du réseau

---

- Des **temps d'échanges** en visio et présentiel
- Un **fil de discussion** pour échanger des informations
- Des **rencontres annuelles** pour renforcer la dynamique de groupe
- Des **groupes de travail**
- La **valorisation des bonnes pratiques** (site internet et newsletter "Territoires bio" de la Fnab, divers médias...)



**FNAB**

Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique





**Retrouvez les fiches expériences des  
Territoires Bio Pilotes et toutes nos  
actualités sur :**

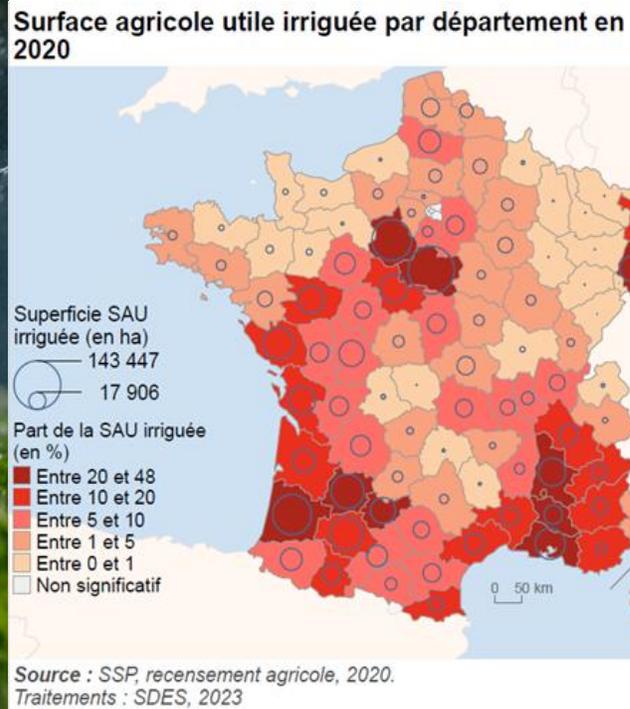


**FNAB**

Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

**[www.territoiresbio.fr](http://www.territoiresbio.fr)**

**Et abonnez-vous à notre newsletter**



# Position de la FNAB sur la gestion quantitative de l'eau



**FNAB**  
Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

**Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires Bio, Fnab**

# Adapter la gouvernance de la gestion de l'eau

---

- **Améliorer et rendre publique la connaissance sur la disponibilité de la ressource et les prélèvements,**
- **Nécessité d'un cadrage national clair et cohérent et d'une véritable concertation dans la définition des volumes prélevables ,**
- **Nécessité d'une gouvernance locale, partagée et publique de la ressource,** permettant l'adaptation de la gestion de la ressource au plus près des enjeux (sobriété, bon état des eaux...)
- **Nécessité d'une représentation de la pluralité des voix agricoles :** l'agriculture biologique avoir toute sa place dans les instances de gestion de l'eau à tous les niveaux



# Repenser les pratiques agricoles en fonction des ressources disponibles

---

- Généraliser les **pratiques agronomiques favorisant la rétention de l'eau dans le sol**
- Recourir à des **variétés / cultures adaptées**
- Promouvoir et développer **des systèmes économes**, tels que les systèmes herbagers en élevage
- **Mobiliser la recherche publique** sur des systèmes de culture économes en eau
- **Diversifier les productions** à l'échelle des fermes et des territoires
- **Développer l'aval des filières en cohérence avec les points ci-dessus**



# Lorsque l'irrigation est nécessaire : prioriser les usages et améliorer le partage

---

- Les **cultures à vocation alimentaire humaine**, ainsi que les productions à **vocation médicinale, l'abreuvement des animaux et la tenue sanitaire de l'exploitation** sont prioritaires dans l'accès à l'eau ;
- En situation d'alerte renforcée, puis de crise, **la survie de l'outil de production** est également un critère d'accès à l'eau;
- **Le partage des volumes d'eau réservés à l'agriculture est une nécessité**. Il ne peut exister de « droit historique à l'irrigation ». Aussi la FNAB préconise les principes de partage suivant :
  - ✓ Les volumes d'eau disponibles pour l'agriculture doivent permettre **l'installation de nouvelles exploitations et/ou le développement de nouvelles productions**, en cohérence avec les principes de gestion ci-dessus.
  - ✓ Les volumes attribués et les subventions d'équipement doivent être **conditionnés à certaines pratiques**
  - ✓ La FNAB soutient **l'amélioration du cadrage national des OUGC**, afin que leur fonctionnement soit transparent, diversifié et contrôlé publiquement.
  - ✓ La **redevance pour prélèvement doit devenir progressive**, pour prévenir la surconsommation



# La création de retenues d'eau sous condition

---

Malgré l'adaptation des pratiques agricoles au contexte de la raréfaction de la ressource en eau, **la création de retenues d'eau pour l'irrigation peut parfois s'avérer nécessaire**. La FNAB souhaite cependant poser **plusieurs conditions** à la construction de tels ouvrages :

- **Principe du partage de l'eau**
- **Décider en connaissance de cause**
- **Inscription des retenues dans le cadre de projets territoriaux de transition agricole**





# Le projet « Dialogue Territorial et pollutions diffuses »



**FNAB**  
Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires Bio, Fnab

# Présentation du programme « Dialogue territorial »

---

- **Constat à l'origine du programme** : les politiques de protection des aires d'alimentation de captages d'eau potable se heurtent à des difficultés plurielles. Parmi elles, un manque d'accompagnement et d'outillage des animateurs chargés des démarches de protection de captages au sein des collectivités et syndicats.
- **Objectif du projet** : faire appel à la pratique du dialogue territorial qui vise à créer une dynamique collective propice à la réduction des pollutions diffuses, en dépassant les rapports de force et les clivages, tout en intégrant les préoccupations de chacun des acteurs concernés.
- **Contours du projet** :
  - ✓ Pilotes : FNAB et Ecole du Dialogue Territorial
  - ✓ Durée : 3 ans et demi, fin du programme en 2025



# Présentation du programme « Dialogue territorial »

---

- Les étapes du projet :
- ✓ **Les deux premières années :**
- ❖ **23 collectivités engagées dans un dispositif de formation et d'accompagnement individualisé** visant à assurer la montée en compétence des animateurs de captages dans la conduite du dialogue territorial, et à sensibiliser les cadres hiérarchiques et les élus locaux
- ❖ **Mise en réseau des bénéficiaires du programme**, échanges de pratiques
- ✓ **La troisième année: capitalisation, valorisation et diffusion des enseignements du programme**, afin de faire connaître les pratiques du dialogue territorial et d'encourager d'autres collectivités et gestionnaires de captages à s'engager dans la voie du dialogue territorial au bénéfice de la qualité de l'eau.



# Les deux questions « fil rouge » qui guident le travail de capitalisation valorisation

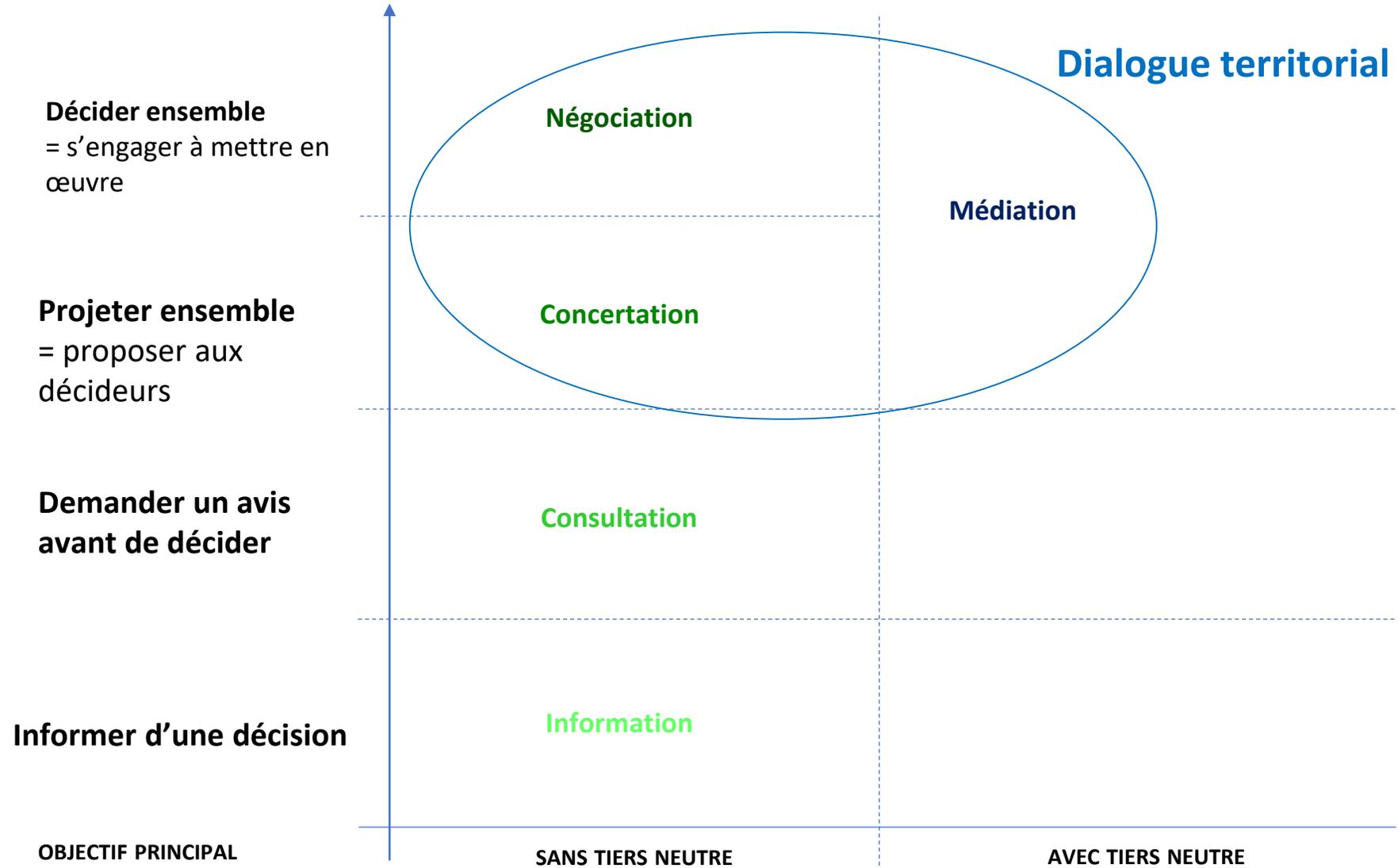
---

- Comment faire en sorte que les animateurs captage s'emparent plus facilement du dialogue territorial et le mettent en œuvre sur leur territoire ?
- « En quoi et comment le Dialogue Territorial peut-il être un outil efficace au service du changement de pratiques vers l'agroécologie et notamment l'agriculture biologique afin de préserver durablement la qualité de l'eau sur les zones de captage ? »



# ❖ Les niveaux de participation

ENVISAGER LE DIALOGUE TERRITORIAL



**Dialogue territorial**

Source : Ecole du dialogue territorial

# ❖ Les objectifs du DT

## Objectif opérationnel

Résolution d'un problème /  
conflit

- Construire une vision commune du problème posé
- Améliorer la qualité et la pertinence des solutions proposées
- Favoriser l'acceptation et l'appropriation sociale du projet, de l'action publique

## Objectif relationnel

Amélioration du lien entre les  
acteurs du territoire

- Favoriser la compréhension mutuelle et la coopération
- Accroître la participation des citoyens à la vie publique
- Renforcer la légitimité des décideurs

## ❖ Définition

*Le dialogue territorial est une démarche de concertation multi-acteurs, entre toutes les parties prenantes concernées par un projet environnemental, local et qui peut les impacter dans leurs activités professionnelles ou privées.*

*Cette démarche est menée par un médiateur formé qui répond à un ensemble de principes et de règles*

Source : Ecole du dialogue territorial

# Premiers résultats

---

Une **enquête** est en cours auprès des **salariés du réseau de la FNAB** qui œuvrent pour le changement de pratiques sur les aires de captage

En parallèle, des entretiens vont être conduits **auprès des collectivités ayant bénéficié du programme**



# Portage politique

- ⇒ Trop peu de portage politique et **absence de stratégie explicite de la part des élus locaux comme des agences de l'eau** en amont des démarches de concertation.
- ⇒ Cela ne permet pas d'aboutir à un plan d'actions cohérent relié à des objectifs clairement énoncés. Sans stratégie on ne peut pas s'attendre à ce que les actions aient un impact réel ;
- ⇒ Une priorité : **faire en sorte que les élus se saisissent du sujet**, qu'ils soient sensibilisés et formés sur les problématiques liées à la gestion qualitative de l'eau et au lien entre agriculture et qualité de l'eau
- ⇒ Besoin **d'une formation de base**

# Gouvernance

- **Les associations environnementalistes, les organisations professionnelles représentant les courants agricoles alternatifs** ne sont pas assez représentés dans les instances de gouvernance
- **Les règles du jeu ne sont pas bien explicitées en amont** de la concertation : on demande aux participants de définir des actions, mais parfois il n'y a pas de financements dédiés pour leur mise en œuvre
- Si le DT permet d'établir une feuille de route avec des actions, **cela est vain s'il n'y a pas de cadre de financement en face**

# Gouvernance

- La façon dont fonctionne l'instance de concertation **exacerbe les rapports de force** entre les parties prenantes
- On demande aux prestataires (les chambres, les gab) de prendre des décisions **comme s'ils étaient les donneurs d'ordre**

*« S'il y avait une gouvernance avec un vrai chef de file, la com com ou le syndicat, qui donne les orientations, ce serait pertinent, mais là les parties prenantes sont toutes mises au même niveau, avec des intérêts divergents et un chef de file qui ne donne pas d'orientation donc c'est le plus fort qui gagne. »*

# Ambition des actions

- ✓ Des actions disparates, sans lien réel entre elles
- ✓ Plutôt un catalogue d'actions que la mise en œuvre d'une réelle stratégie (en raison du manque de portage politique)

*« On fait toujours des petites actions au rabais »*

# Merci de votre attention

- **Place au débat !**